L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

A2. Effectifs - Disparités territoriales

Entre 2015 et 2021, les effectifs du primaire ont évolué très différemment d'une commune à l'autre. Ils ont augmenté dans 36 communes, la plupart du temps du fait de la construction de nouveaux logements ou de l'arrivée d'une génération plus nombreuse en 1P comparativement aux départs de 8P vers le cycle d'orientation. Selon les communes, cette hausse a entrainé l'ouverture de nouvelles classes ou a été absorbée dans les classes existantes. À l'inverse, les effectifs ont baissé dans 8 communes ; cela s'est accompagné de fermetures de classes dans la moitié des cas. Les deux tiers de la hausse des effectifs du primaire entre 2020 et 2021 se concentrent, quant à eux, sur 3 communes (Vernier, Plan-les-Ouates et Thônex). Du primaire au secondaire II général, ce sont 17% des élèves résidant dans le canton qui fréquentent l'enseignement privé ; cette part varie de 5 à 7% à Vernier, Carouge ou Meyrin à plus de 40% à Cologny et Pregny-Chambésy, voire plus de 50% à Vandoeuvres.

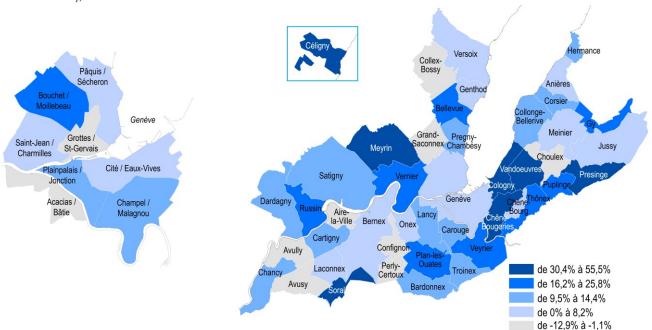
enève, canton-ville d'une superficie relativement modeste, est souvent considéré comme un tout, mais d'importantes différences peuvent être observées entre les 45 communes qui la composent. Deux illustrations en sont données ici, à travers les variations des effectifs scolarisés de l'enseignement primaire public d'une part, et la proportion d'élèves fréquentant l'enseignement privé d'autre part.

Enseignement primaire public : des variations d'effectifs très différentes d'une commune à l'autre

Entre 2015 et 2021, les effectifs de l'enseignement primaire public ont connu, au niveau cantonal, une augmentation de près de 12% (voir la fiche *A1. Effectifs scolarisés dans l'enseignement public et privé*). Cette croissance des effectifs, amorcée en 2013 après plusieurs années de baisse liée à l'introduction du concordat HarmoS, découle de forts gains migratoires et de l'arrivée de générations plus nombreuses que celles partant vers le cycle d'orientation (CO). Ce chiffre global recouvre cependant d'importantes différences entre les communes du canton.

Rappelons que les établissements du primaire sont en effet tenus d'accueillir dans leurs écoles les élèves du quartier ou de la commune, même si le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) peut les inscrire dans une autre école, pour rationaliser l'organisation de l'enseignement lorsque les effectifs d'élèves d'une commune ou d'un quartier sont insuffisants ou au contraire trop importants. Par ailleurs, les directions peuvent exceptionnellement répondre favorablement aux demandes de dérogation d'affectation formulées par les parents si celles-ci sont justifiées et ne prétéritent pas l'organisation des classes (voir *Pour comprendre ces résultats*). Ajoutons que l'étendue des disparités communales doit être relativisée, car les variations les plus importantes en pourcentage sont localisées pour la plupart dans des communes à faibles effectifs.

A2.a Variation des effectifs de l'enseignement primaire public⁽¹⁾, selon la commune de scolarisation ou le secteur (pour la Ville de Genève), entre 2015 et 2021



(¹) Élèves fréquentant une école sur le territoire genevois ; les élèves de l'école climatique genevoise (Corbeyrier – VD) ne figurent pas ici. Source : SRED/nBDS, état au 31.12.





Trente-six communes ont connu une hausse des effectifs scolarisés sur leur territoire entre 2015 et 2021, cette augmentation allant de moins de 1% à Genthod à +55% à Chêne-Bougeries, soit 307 élèves supplémentaires pour les cinq écoles de cette commune, ce qui s'est traduit par l'ouverture de quinze classes (carte **A2.a**). Dans cette commune, la croissance importante des effectifs est en bonne partie liée à la construction de nouveaux logements. C'est aussi le cas à Meyrin, où la réalisation du nouveau quartier des Vergers explique pour l'essentiel la hausse de 32% des effectifs du primaire, laquelle s'est traduite par l'ouverture de vingt-sept classes dont quinze dans une nouvelle école. D'autres communes dont les effectifs ont augmenté ont également ouvert des classes, comme Vandoeuvres (+2 classes), Céligny (+1 classe) ou Presinge (+1 classe). Cependant le lien entre hausse des effectifs et ouverture de nouvelles classes n'est pas systématique : une hausse peut en effet être absorbée dans les classes existantes si sa répartition dans les huit années de scolarité et le taux de remplissage des classes le permettent (éventuellement en créant des classes multidegrés) (voir la fiche *C2. Taille des classes au primaire*). Ainsi, à Soral, malgré l'augmentation proportionnellement importante du nombre d'élèves (+21 élèves soit +39%), le nombre de classes est resté inchangé par rapport à 2015.

En nombres absolus d'élèves, hormis la Ville de Genève, les hausses les plus importantes sont enregistrées dans des communes de la couronne périurbaine qui ont connu la construction de nouveaux logements. C'est ainsi le cas de Meyrin et Chêne-Bougeries, déjà évoquées, mais aussi de Vernier (+455 élèves, soit +16%), de Lancy (+270 élèves, soit +12%) ou encore de Plan-les-Ouates (+231 élèves, soit +21%).

Seules huit communes ont, à l'inverse, connu une baisse des effectifs entre 2015 et 2021. En pourcentage, la plus forte baisse s'observe à Aire-la-Ville (-13%), mais cela ne représente que 18 élèves en moins. En effectifs, les plus fortes baisses s'observent au Grand-Saconnex (-65 élèves, soit -6%) et à Confignon (-38 élèves, soit -7%), communes où elles ont été accompagnées de fermetures de respectivement 5 et 2 classes.

En Ville de Genève, les effectifs ont augmenté dans six des huit quartiers. La hausse la plus importante s'observe à Bouchet/Moillebeau (+19%); elle est d'abord due à un solde naturel fortement positif (davantage d'arrivées d'élèves en 1P que de départs vers le CO), ainsi qu'à la réalisation de plusieurs centaines de nouveaux logements. Deux autres quartiers ont connu des hausses avoisinant les +12%: Plainpalais/Jonction et Champel/Malagnou. Dans le premier cas, la hausse est surtout due au solde naturel. Dans le deuxième cas, on observe également un solde naturel systématiquement positif, mais aussi d'importantes arrivées d'élèves en provenance de l'extérieur du canton dans le parc de logements préexistants.

Diminution du nombre des élèves résidant en France voisine, après des années de hausse

La proximité de la frontière a également un effet sur la variation des effectifs des écoles de certaines communes. Jusqu'à la rentrée 2018, les élèves habitant de l'autre côté de la frontière nationale étaient accueillis « dans la limite des places disponibles ». Cette année-là, on comptabilisait 1'164 élèves résidant en France voisine (Ain et Haute-Savoie) dans les écoles primaires du canton, soit un peu plus de 3% des effectifs du primaire (voir la fiche A3. Flux d'élèves dans le territoire franco-valdo-genevois). Les règles d'admission ont été modifiées à la rentrée 2019 : les enfants habitant la France voisine peuvent désormais intégrer l'enseignement obligatoire public uniquement s'ils ou elles y effectuaient déjà leur scolarité avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement, et pour autant que l'un de leurs parents au moins soit assujetti à Genève à l'impôt sur le revenu de l'activité rémunérée qu'il exerce de manière permanente dans le canton, ou si un frère ou une sœur fréquente déjà l'enseignement public genevois. Par ailleurs, des élèves fréquentant déjà l'enseignement obligatoire public peuvent s'y maintenir dans le cas d'un déménagement du territoire cantonal vers la France voisine. Depuis ce changement de règles, s'observe à l'échelle cantonale une diminution progressive du nombre des élèves habitant de l'autre côté de la frontière.

Avant cela, entre 2010 et 2018, le nombre d'élèves ayant leur domicile en France voisine avait augmenté dans 38 des 45 communes, passant à l'échelle cantonale de 649 à 1'164. En proportion, cette augmentation était particulièrement marquée dans certaines petites communes comme Avusy (voir tableau **A2.b**), où le nombre total d'élèves restait cependant stable, du fait d'une baisse – équivalente en termes d'effectifs – du nombre d'élèves ayant leur résidence dans la commune ou le canton. Un phénomène assez comparable s'observait à Troinex, même si, dans ce cas, les effectifs globaux progressaient légèrement sur la période. Ces phénomènes illustraient notamment le fait que des élèves qui fréquentent déjà une école peuvent déménager de l'autre côté de la frontière et changer alors de statut de résident ou résidente à celui de frontalier ou frontalière.

En chiffres absolus, les hausses les plus importantes d'effectifs frontaliers entre 2010 et 2018 (hors Ville de Genève) s'observaient dans des communes limitrophes de la France comme Thônex (+43 élèves), Veyrier (+42 élèves) ou encore Carouge (+33 élèves).

Depuis la rentrée 2019, avec le changement du règlement, on observe une diminution du nombre d'élèves habitant la France voisine (-249 élèves au total). Seules 10 des 45 communes genevoises voient leur nombre d'élèves habitant en France encore augmenter légèrement entre 2018 et 2021 : +6 élèves à Carouge ou Chêne-Bourg, +9 à Perly-Certoux. Les baisses les plus marquées s'observent quant à elles à Thônex (-36 élèves) et à Meyrin (-26 élèves), ainsi qu'en Ville de Genève (-27 élèves).

A2.b Effectifs de l'enseignement primaire public⁽¹⁾ domiciliés en France voisine, selon la commune de scolarisation, 2000, 2018 et 2021

					Variation 2010-2018	Variatior 2018-202	
	2010	2018	2021	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Genève-Ville	58	126	99	+68	+117%	-27	-21%
Thônex	75	118	82	+43	+57%	-36	-31%
Meyrin	80	97	71	17	21%	-26	-27%
Veyrier	43	85	67	+42	+98%	-18	-21%
Carouge	15	48	54	+33	+220%	+6	+13%
Vernier	13	47	37	+28	+140%	-11	-23%
Troinex	20	48	37	+34	+262%	-10	-21%
Plan-les-Ouates	15	43	45	+28	+187%	+2	+5%
Lancy	16	35	31	+19	+119%	-4	-11%
Chêne-Bourg	25	29	35	+4	+16%	+6	+21%
Avusy	7	37	25	+30	+429%	-12	-32%
Autres communes	307	451	332	+169	+60%	-119	-26%
Total	649	1'164	915	+515	+79%	-249	-21%

⁽¹⁾ Élèves fréquentant une école sur le territoire genevois ; les élèves de l'école climatique genevoise (Corbeyrier – VD) ne figurent pas ici.

Source: SRED/nBDS, état au 31.12.

Deux tiers de la hausse des effectifs du primaire entre 2020 et 2021 se concentrent sur trois communes

Entre 2020 et 2021, les effectifs de l'enseignement primaire ont crû de 470 élèves à l'échelle du canton, dont 310 dans seulement trois communes (Vernier, Plan-les-Ouates et Thônex), soit les deux tiers de la hausse globale. Ces hausses s'expliquent avant tout par la mise sur le marché de nombreux nouveaux logements à Vernier et à Plan-les-Ouates (respectivement dans les quartiers de l'Étang et des Sciers). À Thônex, l'augmentation des effectifs s'explique principalement par d'importantes arrivées de migrants et migrantes au foyer de la Seymaz.

Pour la plus grande partie des autres communes et secteurs de la Ville détaillés dans le tableau **A2.c**, ce sont des arrivées en 1P plus importantes que les départs vers le CO qui expliquent avant tout les hausses du nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement primaire.

A2.c Effectifs de l'enseignement primaire public (1), selon la commune de scolarisation ou le secteur (pour la Ville de Genève), 2020 et 2021

			Variation 2020-2021		Part dans la hausse globale
	2020	2021	Effectifs	En %	du canton
Genève-Ville	12'069	12'094	+25	+0%	5%
Bouchet / Moillebeau	1'802	1'858	+56	+3%	12%
Champel / Malagnou	2'133	2'153	+20	+1%	4%
Plainpalais / Jonction	1'701	1'716	+15	+1%	3%
Grottes / Saint-Gervais	1'011	1'020	+9	+1%	2%
Autres secteurs de la Ville	5'422	5'347	-75	-1%	-16%
Vernier	3'124	3'267	+143	+5%	30%
Plan-les-Ouates	1'255	1'347	+92	+7%	20%
Thônex	1'118	1'193	+75	+7%	16%
Meyrin	2'383	2'431	+48	+2%	10%
Onex	1'561	1'601	+40	+3%	9%
Chêne-Bougeries	822	860	+38	+5%	8%
Autres communes	15'061	15'070	+9	+0%	2%
Total	37'393	37'863	+470	+1%	100%

N.B. La liste exhaustive des communes et des secteurs de la Ville se trouve dans le classeur Excel.

Source: SRED/nBDS, état au 31.12.

⁽¹⁾ Élèves fréquentant une école sur le territoire genevois ; les élèves de l'école climatique genevoise (Corbeyrier – VD) ne figurent pas ici.

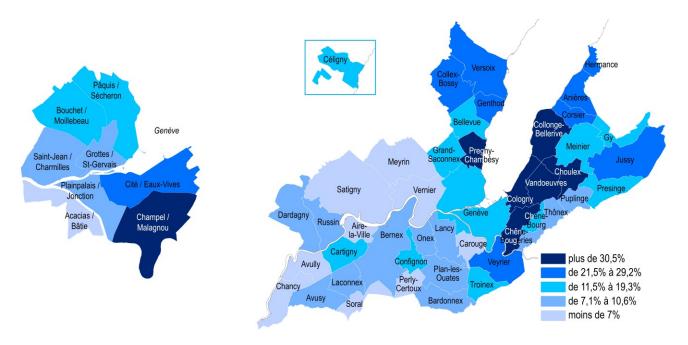
La part de l'enseignement privé reflète la géographie socioprofessionnelle du canton

Sur l'ensemble du canton, les élèves de l'enseignement privé (du primaire au secondaire II général) représentent un peu plus de 17% du total des effectifs (public et privé, voir la fiche A1). Les frais d'écolage de l'enseignement privé, plus ou moins élevés selon les établissements (de 2'500 francs à près de 35'000 francs par année scolaire selon l'établissement et le niveau d'enseignement, sans compter les éventuels frais d'internat), conditionnent l'accès à cet enseignement en grande partie aux ressources financières de la famille ou à la participation des employeurs (entreprises multinationales, organisations internationales). Il n'est donc pas surprenant que les élèves fréquentant une école privée résident plus fréquemment dans les communes situées sur les rives ou à proximité du lac, où se concentre la population la plus aisée sur le plan social, parfois en situation de migration professionnelle de haut niveau, et souhaitant souvent une scolarité en anglais pour leurs enfants (carte A2.d). Ainsi, plus de 30% des élèves habitant Choulex, Chêne-Bougeries et Collonge-Bellerive sont scolarisés dans un établissement privé, plus de 40% à Cologny et Pregny-Chambésy, et même plus de 50% à Vandoeuvres.

À l'inverse, les communes dont la population est de milieu plutôt modeste connaissent en général des taux de fréquentation de l'enseignement privé relativement faibles (entre 5% et 7% à Vernier, Carouge et Meyrin). Lancy, qui accueille sur son territoire deux des écoles privées les plus importantes en termes de nombre d'élèves (Institut international de Lancy et Institut Florimont), se caractérise aussi par une population scolaire de milieu plutôt modeste qui fréquente assez rarement une école privée (un peu plus de 9%).

Des différences du même ordre s'observent entre les quartiers de la Ville de Genève, avec plus de 31% d'élèves scolarisés dans le privé parmi ceux résidant dans la zone de Champel/Malagnou, contre moins de 6% dans le quartier Acacias/Bâtie.

A2.d Proportion d'élèves fréquentant l'enseignement privé (CITE 0 à 3)⁽¹⁾, selon la commune de domicile ou le secteur (pour la Ville de Genève), en %, 2021



⁽¹⁾ Élèves suivant leur scolarité dans les degrés primaire, secondaire I et secondaire II de type général et ayant leur domicile dans le canton. Source : SRED/nBDS. état au 31.12.2021

Bernard Engel, Odile Le Roy-Zen Ruffinen (éd. Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève https://www.ge.ch/annuaire-statistique-enseignement-public-prive-geneve
- Tableau de bord de l'évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire par quartier https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/previsions-effectifs-eleves (sous Prévisions au niveau communal)

Pour comprendre ces résultats

Les données utilisées proviennent de la base de données scolaires (nBDS) du canton de Genève et reflètent son état au 31 décembre de chacune des années considérées.

Commune de scolarisation / commune de domicile :

En ce qui concerne l'enseignement primaire, la fréquentation d'une école donnée est liée à la proximité géographique du domicile de l'élève, mais des exceptions existent, et la commune de scolarisation peut différer de la commune de domicile (voir Art. 24 du Règlement de l'enseignement primaire C 1 10.21 du 7 juillet 1993 : https://silgeneve.ch/legis/data/rsg c1 10p21.htm).

La carte **A2.a** et les tableaux **A2.b** et **A2.c** se réfèrent à la population d'élèves de l'enseignement primaire régulier public scolarisée dans les différentes communes, indépendamment du lieu de domicile.

La carte **A2.d** se réfère à la population d'élèves de l'enseignement privé des degrés primaire (CITE 0 et 1), secondaire I (CITE 2) et secondaire II (CITE 3) de type général (les écoles privées professionnelles ne figurant pas dans la nBDS), considérée selon la commune de domicile des élèves.

Les bornes des classes des légendes des cartes correspondent aux valeurs réellement observées, ce qui explique leur discontinuité.

Lien vers les données : https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques